

TRAVAUX - MONTMORIN

La rue du Barri fait peau neuve

La rue du Barri*, c'est cette rue très en pente qui, depuis la rue du pied de ville rejoint la place de l'église St Amoul. Une rue qui l'hiver a vu des générations d'enfants, au sortir de l'école et sitôt le cartable jeté dans un coin, l'arpenter péniblement en traînant derrière eux leurs lugues de bois avant de la redescendre à la vitesse de l'éclair sous les yeux effarés mais habitués des villageois ! Le lundi 31 mars, une équipe de la Routière du Midi de Gap est arrivée tôt le matin dans le village pour goudronner cette voie sur les trois quarts environ de sa longueur. La partie basse de la ruelle fera prochainement l'objet de travaux d'assainissement et sera donc achevée à ce moment-là. La municipalité de Montmorin tient à remercier Angèle et Jean Berenguier qui, à l'occasion de ces travaux ont donné un peu de leur terrain pour que la rue du Barri soit élargie sur toute sa longueur.

C'est le Conseil Général qui a financé ces travaux, dans le cadre de son programme de voiries communales, à hauteur de 70 % soit 11 570 € HT pour un montant total de travaux de 16 533 € HT. Les 30 % restant seront à la charge de la commune.

* L'appellation de « Barri » ou « Barry » se retrouve dans de nombreux villages perchés. Il s'agit d'un chemin d'enceinte entourant le village et comme semblant le protéger en reliant les maisons du bas, au château situé au sommet. On retrouve d'ailleurs à Ste-Marie le passage du Barri. C'est aussi une ruelle qui souligne le village sur son versant ouest et qui suit approximativement le tracé des anciens remparts.

LE LOTO DES ECOLES

A Montmorin : salles comblées pour le loto des écoles

Organisé au sein du regroupement pédagogique de L'Epine - Ribeyret - Montmorin, le loto des écoles a connu un record d'affluence ce dimanche 9 mars à Montmorin. Dès 14 h, la petite place du village prenait des allures de parking tandis que dans le réfectoire les organisateurs s'affairaient et rajoutaient in extremis des tables et des chaises jusque dans la salle de classe contiguë pour les derniers arrivants. Deux salles comblées pour 120 participants, on ne pouvait franchement espérer meilleure participation. Il faut dire que ce succès a été bien mérité car un

loto ça se prépare. Les élèves tout comme les parents bénévoles et les enseignants en savent quelque chose pour y avoir travaillé depuis plusieurs mois démontrant une fois de plus le bon fonctionnement de ce regroupement pédagogique qui n'en est pourtant qu'à sa deuxième année d'existence. Impossible, au risque de faire des oublis, de nommer une à une toutes les personnes à remercier ou féliciter pour le travail réalisé, de la collecte des lots à la mise en place des salles sans oublier la fabrication des pâtisseries...

Alors, tout simplement un grand bravo à tous pour cette attraction dominicale à Montmorin qui n'a pas été sans rappeler aux habitants du village l'époque du cinéma itinérant où les projections de film noir et

blancs faisaient aussi salle comble. Félicitation à la gagnante du gros lot, un lecteur DVD, un DVD et une composition florale : Mme **Chantal Reymond** de Montmorin.

Les gains réalisés seront réparties sur les trois écoles du regroupement et utilisés pour financer divers projets pédagogiques.

Et de douze...

A signaler aussi l'arrivée à l'école de Montmorin de **Nikita** de l'Epine, ce qui porte à 12 le nombre d'élèves inscrits au cycle 3. Il sera désormais plus facile de composer les équipes de sport, ce qui n'est pas pour déplaire au sportif professeur d'école M. Pigaglio.

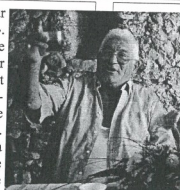
QUI VA A LA CHASSE GARDE SA PLACE ... pendant 30 ans !

Jeannot Duc a passé 30 ans à la présidence de la Société de chasse de Ste-Marie. Aujourd'hui il passe le relais. Le dimanche 2 mars, c'est Hervé Joubert qui est élu pour lui succéder.

Qui, dans la Haute Vallée de l'Oule ne connaît pas Jeannot Duc ?

A Ste-Marie, c'est une personnalité, une figure incontournable et surtout pas vraiment le genre d'homme à faire quelque chose contraint et forcé. Alors, si pendant 30 ans il a occupé la place de Président de l'ACCA c'est avant tout parce que ce rôle

« un chasseur qu'à moitié ». Ce serait même selon lui pour cela qu'il serait resté si longtemps à la tête de l'association. Car derrière sa voix tonitruante et sa corpulence impressionnante se cache avant tout un grand cœur et une grande sensibilité pour qui sait lire entre les mots. Il avoue n'avoir jamais tiré sur un chevreuil et



Jeannot Duc a été Président de l'ACCA de Ste-Marie pendant 30 ans.

l'association pendant toutes ces années. Aujourd'hui, sans regret ni nostalgie Jeannot laisse sa place avec le sentiment du devoir accompli gardant avec lui quelques bons souvenirs de parties de chasse comme par exemple la battue mémorable au cours de laquelle Jean-Pierre Bégou tua

son premier sanglier vers la fin des années 70. Ici dans la Vallée la photo du célèbre trophée se trouve dans presque toutes les maisons de chasseurs.

Et puis chaque année il y avait le banquet des chasseurs au château de la Charce que Jeannot et son épouse Simone n'auraient manqué pour rien au monde ! Bon courage donc au « Dauphin » Hervé Joubert qui prend aujourd'hui la relève à la tête de l'équipe des chasseurs de Ste-Marie.

Activité ancestrale, la chasse était, est, et restera sans doute toujours un des fils de trame essentiels dans le tissu social de nos villages.

Je ne suis "qu'à demi" chasseur, c'est sans doute pour cela que je suis resté aussi longtemps Président de l'ACCA

l'association pendant toutes ces années. Aujourd'hui, sans regret ni nostalgie Jeannot laisse sa place avec le sentiment du devoir accompli gardant avec lui quelques bons souvenirs de parties de chasse

comme par exemple la battue mémorable au cours de laquelle Jean-Pierre Bégou tua son premier sanglier vers la fin des années 70. Ici dans la Vallée la photo du célèbre trophée se trouve dans presque toutes les maisons de chasseurs. Et puis chaque année il y avait le banquet des chasseurs au château de la Charce que Jeannot et son épouse Simone n'auraient manqué pour rien au monde ! Bon courage donc au « Dauphin » Hervé Joubert qui prend aujourd'hui la relève à la tête de l'équipe des chasseurs de Ste-Marie. Activité ancestrale, la chasse était, est, et restera sans doute toujours un des fils de trame essentiels dans le tissu social de nos villages.

UNE DEUXIEME PETITE ANNONCE

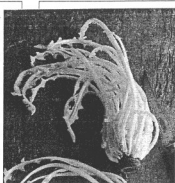
Gilles Balézeaux de Montmorin (quartier de Serre-Boyer) cherche à acheter un échafaudage, même ancien. Vous pouvez le joindre au 04 92 66 02 74

CONDOLEANCES

La rédaction du Fil de l'Oule tient à témoigner une marque de sympathie à M. Pigaglio, professeur d'école à Montmorin, à l'occasion du décès récent de sa mère.

Une richesse locale: le pissenlit

Quelle est la cuisinière qui, dès les premiers rayons de mars n'est jamais partie scruter dans les champs l'arrivée des toutes premières pousses tendres de cette salade sauvage si délicieuse si on sait l'accommoder ?



Le pissenlit (mot français du 10ème siècle qui fait allusion à ses propriétés diurétiques) tout le monde connaît bien sûr!

De la famille des astéracées, cette salade sauvage est

consommée depuis la Renaissance. En Provence, on l'appelle aussi *dent de lion*. Les apothicaires de la fin du Moyen âge lui donnèrent le nom scientifique de *taraxacum officinale*.

Peut-être moins connu en revanche: le **pissenlit blanc**.

A peine teinté de jaune pâle ou de vert clair, il s'agit d'un pissenlit cultivé selon la même technique que celle utilisée pour les endives. En le buttant, c'est à dire en le faisant pousser entièrement sous la terre on le prive de lumière. Il devient ainsi plus tendre et ne présente pratiquement plus d'amertume.

Salade de pissenlits blancs en vinaigrette à l'ail

Préparation : 15 minutes

Cuisson : 5 minutes

Ingrédients pour 4 personnes

200 g de pissenlits blancs

4 tranches de pain de mie

12 filets d'anchois à l'huile

24 olives de Nice

50 g de parmesan frais

1 gousse d'ail

2 cuillères à soupe de vinaigre de xérès

Huile d'olive

Sel, poivre

Pelez la gousse d'ail et passez-la au presse ail au dessus d'un bol. Ajoutez le vinaigre et 4 cuillères à soupe d'huile. Salez peu, poivrez et mélangez.

Coupez le parmesan en copeaux à l'aide d'un éplucheur légumes (économique). Coupez les filets d'anchois en deux dans le sens de la longueur.

Retirez la croûte des tranches de pain de mie et coupez les en cubes. Faites chauffer de l'huile d'olive dans une petite casserole sur 5 centimètres d'épaisseur et



plongez-y les cubes de pain, en une ou plusieurs fois selon la taille de la casserole. Laissez cuire les croûtons jusqu'à ce qu'ils soient bruns. Retirez-les avec une écumoire et réservez-les sur du papier absorbant.

Nettoyez les pissenlits, rincez-les et épongez-les. Mettez-les dans un plat creux. Nappez de vinaigrette. Mélangez. Parsemez de filets d'anchois, de parmesan en copeaux, d'olives et de croûtons. Servez aussitôt.

Le pissenlit blanc : simple mais il fallait penser

Vallée de l'Oule, quand tu nous tiens !...

Décidément Annie Simian aime le village de Bruis. Depuis l'âge de 8 ans et pendant 50 ans elle y a passé toutes ses vacances. Alors en septembre 2002 elle a franchi le pas et a décidé de s'y installer définitivement en compagnie de son ami Maurice Coriol qui lui aussi se plait beaucoup chez nous.

C'est, en quelques sortes un retour aux sources pour Annie qui a quelques "racines" dans la vallée : sa sœur aujourd'hui décédée a fait sa communion à Bruis (la même année que Renée Mourre) et sa tante Félicie Simian habitait il y a bien longtemps à l'Infernet. Nous leur souhaitons à tous les deux la bienvenue à Bruis.

CACT : LE REPAS DE L'AMITIE

Après le goûter des rois du mois de janvier et le loto du 2 février, le Comité d'Animation Culturel et Touristique poursuit son programme d'animation avec le repas de l'amitié qui s'est tenu le dimanche 16 mars dans la salle du réfectoire à Montmorin.

Et maintenant ... si on mangeait !

Vers midi, une belle table dressée par les bénévoles de l'association accueillait les 50 convives qui avaient réservé leur place plusieurs jours à l'avance.

Et ce sont toujours et encore ces mêmes bénévoles qui ont assuré la confection du repas avec un dynamisme à toute épreuve. Il faut dire que l'équipe, pour ne pas dire le bataillon, est décidément bien organisée et désormais « rodée » à ce

genre de préparation puisqu'en période estivale le repas en plein air de la fête intercommunale rassemble jusqu'à deux cent personnes depuis maintenant quatre années consécutives. La bonne participation des habitants des trois communes a démontré un engouement évident pour cette animation qui du coup, sera sans doute reconduite l'année prochaine.

Au menu : salade d'endives, civet accompagné de pâtes, fromage et dessert maison : **une totale réussite de l'avis général.**

CARNET ROSE

Bienvenue à Lucie Peuzin (3 kg) née le samedi 15 mars à Gap.

Toutes nos félicitations et vœux de bonheurs à son grand frère Louis qui a déjà 2 ans, à ses parents : Elodie et Jean-Louis Pezin de Serres, ses grands-parents Mireille et Jean-François Lesbros de Sigottier et enfin ses arrière grands-parents : Denis et René Faraud de Bruis (Clos de Jacques).

BAPTEME CIVIL A Ste- MARIE

Le 11 mai prochain à 11 h aura lieu en mairie de Ste-Marie le baptême civil de Mélina, premier enfant au foyer de Nathalie Bourgeaud et d'Hervé Joubert. C'est donc bien Jean-Louis Corréard, Maire de Sainte-Marie qui baptisera Mélina en présence de son parrain et de sa marraine.

Voyage organisé dans les Pyrénées Orientales

Le 22 mai :
visite du site éolien
D' Opoul Perillos



Dans le cadre de sa démarche visant à promouvoir les énergies renouvelables sur son territoire, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule organise un voyage d'étude sur la commune d'Opoul Perillos le 22 mai 2003.



Pourquoi ce site ?

Le choix des élus s'était porté dans un premier temps sur le site de Peu et Coufouleux qui présente des caractéristiques paysagères comparables au site du col de Bruis mais le temps de transport (12 heures de car) ayant été jugé trop long c'est le site d' Opoul Perillos dans les Pyrénées orientales qui a finalement été retenu, l'itinéraire étant plus direct.

Qui peut participer à ce voyage ?

Cette journée est proposée aux élus mais aussi à toute la population des communes de Bruis, Montmorin, Ste-Marie, La Charce, St-Dizier et Valdrôme.

Dans quel but ?

L'ambition de cette journée est de permettre à toutes les personnes qui le désirent de visiter un site éolien afin de s'en faire une idée personnelle et réaliste.



A quel prix ?

10 € par personne, payable au moment de la réservation.

Le programme de la journée ?

Le détail (horaires) de cette journée vous seront communiqués par courrier très prochainement.

Sont prévus : une rencontre avec les gestionnaires du site (Eolres) et le maire de la commune, la visite sur le site, un apéritif offert par la CCVO. Le repas sera tiré du sac.

Et comment réserver ?

Un coupon réponse sera prochainement distribué à tous les habitants des 6 communes. Il faudra alors renvoyer ce bulletin d'inscription accompagné du règlement à :

CCVO 05150 BRUIS

Pour plus de renseignements :
 04 92 66 04 39 ou 04 92 66 04 21

ENCOMBRANTS

Deux bennes de 30 m³

- **une pour les ferrailles**
 - **une pour les encombrants**
- seront prochainement mises à la disposition des habitants de la Haute Vallée de l'Oule sur la commune de Ste-Marie.

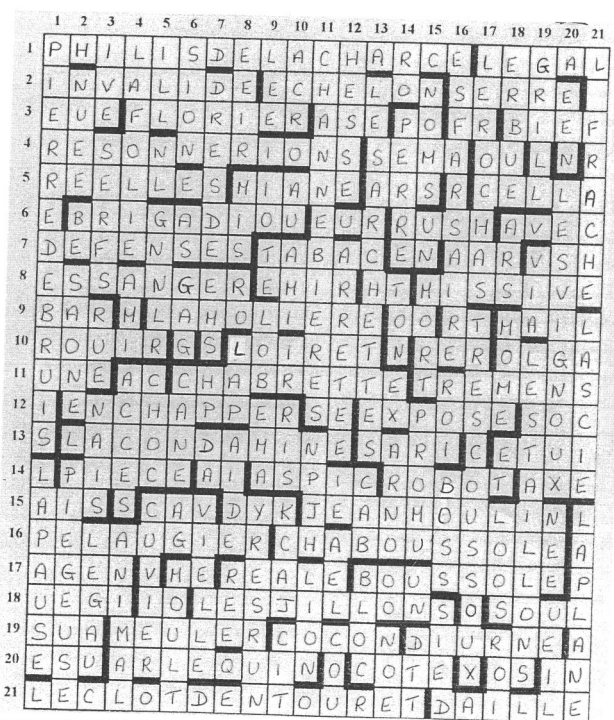
Ces deux bennes resteront désormais à demeure dans la vallée et seront vidées par la société Sita Sud en fonction des besoins.

Les personnes qui souhaiteront y déposer des ferrailles ou des encombrants pourront le faire aux heures de permanence : **tous les premiers lundis de chaque mois (matinée seulement).**

CONCOURS DE MOTS CROISES : les résultats

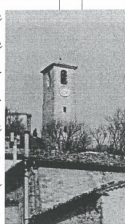
Une seule grille ayant été envoyée à ce jour, les membres du CACT regrettent de devoir annuler le concours.

Par ailleurs, vous trouverez ci-dessous les solutions de la grille.



L'horloge de Montmorin : une histoire originale

Dans la salle d'exposition de l'Écurie, à Montmorin se trouve depuis quelques mois l'ancien mécanisme du clocher du village, aujourd'hui remplacé par un système électronique moderne. Sous la protection de François Casado et de la route séculaire, les passionnés d'horlogerie pourront aller l'admirer à loisir.



pour surplomber toutes les maisons, lesquelles en ce temps-là étaient plus nombreuses et bien souvent plus hautes qu'aujourd'hui. Il faut se replacer dans le contexte d'alors et garder en mémoire que le recensement de 1820 affiche une population de 757 habitants sur la commune de Montmorin.

Ce mécanisme fonctionnait grâce à un système de contre poids en pierre. Il fallait le remonter plusieurs fois par semaine à l'aide de manivelles.

Quelques personnes, employées par la commune furent successivement responsables de cette tâche pluri-hebdomadaire dont Emile Sauthier, Robert Baup, et Justin Cairat qui fut le dernier à s'en être occupé.

Dans ces entre faits le mécanisme, tombé en panne, put être réparé une fois par M. Razaud avant d'être définitivement remplacé par le mécanisme actuel dans les années 80.

Le mystérieux et généreux M. "Blaye" avait donné pour la construction de l'horloge une somme, on s'en doute, assez importante si bien que, le reliquat non utilisé avait été placé en établissement bancaire et a rapporté quelques intérêts à la municipalité jusqu'à il y a une dizaine d'années.

* protectorat français de 1863 à 1948

Grâce à la mémoire infailible de quelques montmorinois (Colin Razaud, Arelle Terratrice, Denise Girouasse et Raymond Girouasse) nous savons aujourd'hui que ce mécanisme, ainsi que le bâtiment qui l'abritait, avait été offert par un certain M. Blaye, (ou du moins l'appelait-on ainsi) de Montmorin. De retour au pays après avoir fait fortune, ce libre penseur, vétéran du Cambodge* habitait plus exactement l'actuelle maison de M. Manicki sur la route du Sa dans ce quartier qui, du reste, a gardé l'appellation de quartier "de Blaye". C'est aux environs de 1850 que furent érigés les murs et le toit de l'horloge. Ce beffroi allait donner l'heure à tout le village. Il fallait donc qu'il s'élevât largement au dessus des toits

EOLIENNES (suite)

Réunion publique :

Une réunion publique avait été programmée pour le mois de mai, mais sera certainement reportée à plus tard pour que les éléments nouveaux attendus puissent être communiqués à ce moment-là.

Etude faune - flore - paysage :

L'étude de la flore sur le site du col de Bruis ayant été réalisée par la Société Alpine de la Protection de la Nature de Gap (rapport de l'étude consultable sur demande à la bibliothèque), ce sont désormais les deux études (paysagère et faunistique) qui vont pouvoir être lancées.

Le CRAVE pour l'étude faunistique et "Carrés Verts" pour l'étude paysagère sont les deux bureaux qui ont été retenus. Rappelons que ces trois études sont financées à 50 % par l'Europe et à 30 % par la Région pour un coût total de 14613 €.

Exemple d'un projet éolien mené à son terme

Bouin (Vendée) est la troisième commune de France la plus ventée, au point qu'un projet de parc éolien a figuré dans le programme électoral du maire.

Une fois élu, la municipalité s'est attelée à la tâche, en liaison avec l'ADEME (l'Agence de l'Environnement de la Maîtrise de l'Energie) et deux sociétés d'investissement.

L'étude de faisabilité et la promotion du site ont été confiées au bureau d'étude Altech. Ce dernier a choisi un site proche du littoral, derrière les parcs à huîtres desservis par une route qui a facilité le transport des éoliennes sur le chantier. La proximité d'un poste de transformation EDF facilite le raccordement au réseau de l'électricité produite par les huit éoliennes de Bouin.

Cinq éoliennes appartiennent à SIIF Energie, trois autres au SYDEF : leur construction n'a rien coûté à la commune. Elles rapporteront près de 200 000 € de taxe professionnelle, sans compter la location du terrain (2 286€) par an. La production annuelle est estimée à 50 millions de KW/h, soit la consommation électrique hors chauffage d'environ 20 000 foyers.

Eloignées de toute habitation, ces grandes éoliennes (pales de 80 mètres de diamètre) sont relativement silencieuses : on ne les entend plus à 300 mètres. Elles ne tuent pas les oiseaux qui les évitent soigneusement. Ce fait est confirmé par un rapport de la Ligue de protection des oiseaux qui s'est rendue sur le site. Par ailleurs, ces éoliennes ne provoquent aucun problème de santé publique. L'étude d'impact préalable à l'obtention du permis de construire avalisée par le Préfet en fait foi.

paru dans *La Lettre du maire rural* n°276 - 7 mars 2003

UNE PETITE ANNONCE

Le GDA (Groupement des Agriculteurs) et le CACT sont toujours à la recherche de photos (si possible anciennes sur le thème de la cueillette de la noix, du tilleul), en vue de l'organisation d'une exposition le jour de la fête intercommunale (20 juillet 2003 à Ste-Marie)

Contacter Didier Reymond au 04 92 66 02 72 ou Cathy à la bibliothèque au 04 92 66 04 39. Les photos vous seront rendues sans faute après utilisation.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 AVRIL 2003

Présents : Gérard Tenoux, Eveline Aubert, Jean Louis Corréard, Jean Marie Laugier, André Aubépart, Antoine Bulete, Stéphane Tenoux, Claudette Broise.

Absent : Paul Rolland

Budget :

Comme chaque année à cette époque, la CCVO dresse le bilan de l'année écoulée et prépare un budget prévisionnel pour l'année à venir.

Mme Mostachetti, comptable de la CCVO est venue porter à la connaissance des conseillers

les 2 comptes administratifs de l'exercice 2002 :

le Compte Administratif de la Ferme Relais laisse apparaître un déficit en fonctionnement de 2 445,10 € et un excédent en investissement de 18 888,17 €. Le Compte Administratif de la CCVO laisse apparaître un excédent en fonctionnement de 34 937,53 € et un déficit en investissement de 11 310,18 €.

Les conseillers ont ensuite voté les deux budgets prévisionnels (budget Ferme Relais et budget principal) que Mme Mostachetti leur a présenté :

Budget Ferme Relais :
Fonctionnement : 3145 €
Investissement : 22 388 €

Budget principal :

Fonctionnement : 160 263 €
Investissement : 159 247 €

Taxes locales inchangées :

Par ailleurs, les conseillers ont décidé que les taux des quatre taxes resteraient inchangés pour l'année 2003.

Subvention au CACT :

La CCVO n'ayant pas versé de subvention au CACT au cours de l'année 2002, les conseillers ont délibéré pour que la somme de 500 € soit versée rétroactivement à cette association qui a pris en charge les animations sur le territoire de la Haute Vallée de l'Oule. La subvention prévue pour 2003 (500 €) sera versée en même temps, soit au total : 1000 €.

EOLIENNES

Remplacement de Nathalie Alnuma :

Nathalie Alnuma n'ayant pas souhaité renouveler son contrat au poste de chargée de projet, les conseillers communautaires, après avoir auditionné quatre candidats, se sont finalement prononcés pour Mlle Gaëlle Chauvelin de Les Essarts le Roi (78). Son recrutement a pris effet à compter du 7 avril 2003. Mlle Chauvelin est employée à plein temps par la CCVO, pour un salaire de 1 220 € (financé à

80 %. Son travail consiste à assurer le suivi et l'animation du projet éolien, des politiques territoriales engagées par la CCVO (Contrat Montagne, Leader +, Pays Sisteronais-Buëch, Parc des Baronnies, SMICAR, ...) ainsi que des opérations à maîtrise d'ouvrage CCVO (schéma d'assainissement, ...)

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe.



Mlle Chauvelin assure le suivi et l'animation du projet éolien depuis le 7 avril.

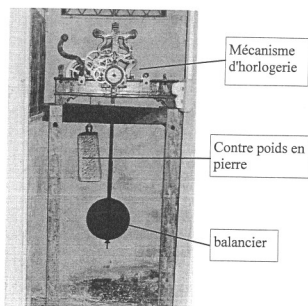


Et puisque nous voilà en période pascale, voici quelques précisions concernant les deux cloches de cette horloge :

Un détail curieux : symbole de laïcité, ce beffroi était pourtant équipé de deux cloches dont une était la propriété du clergé, l'autre appartenant à la commune. Et c'est ainsi qu'il y a 60 ans et plus l'heure de la messe était sonnée une fois à l'église et une autre fois à l'horloge !

Les villageois ne s'en étonnaient pas et faisaient tout simplement remarquer - en patois bien sûr - "Entende Blaye qui sonne !"

L'ancien mécanisme du clocher, exposé dans la salle de l'Ecure à Montmorin.



Page 11

La cloche qui appartenait au clergé, la plus petite et sur laquelle est aujourd'hui sonné l'angelus porte l'inscription : "Lauda Dominum" et avait dû, selon la coutume être baptisée puisqu'on peut y lire :

Marraine : Thérèse et Clémence Lombard (1)

Parrain : Philogène Pons (2)

L'autre cloche, de taille plus imposante provient de la fonderie G. Mosel de Lyon et n'a semble-t-il pas été baptisée. On y distingue par contre une date : MDCCCLXII, c'est à dire : 1862 (3) et une fêlure y est visible. Colin Razaud et Raymond Girousse rapportent qu'elle a en effet été endommagée à la fin de la guerre de 14-18 et dans l'euphorie de l'armistice qui y fut sonnée avec l'entrain qu'on imagine !

Pour remonter l'horloge il fallait faire descendre le contre poids le plus bas possible. Afin de limiter au maximum la fréquence de la manœuvre un trou avait été ouvert dans le dernier plancher offrant ainsi un passage qui permettait de tirer le contre poids jusqu'au ras du sol.

1. Famille de Cyprienne Lombard
2. Le prénom d'Andréa est également visible (mais sans nom de famille)
3. semble confirmer la date approximative de la construction, vers 1850, donnée par toutes les personnes citées.
4. Est également gravé : "Paroisse de Montmorin", ce qui laisse supposer que cette cloche aurait pu être offerte à la commune par le Clergé en échange du droit pour ce dernier d'avoir aussi une cloche dans ce bâtiment et donc de pouvoir y sonner la messe (?) A vérifier... Quiconque pourrait apporter des précisions sur ce point est le bienvenu à la rédaction du journal.

Les mots fléchés (solution dans le prochain numéro)

ATTITUDE LE PONT	ARTICLE DE PONS NET NOUS	INTUITIF LONG TEMPS UN SERVICE	BLESSURE PLAQUETTE SANS EFFETS
PLANTES POTAGERES RAPIDES A TON		ARRIVEE SUIVANT AMERE	
	PLEINE COTIER	DANS LA VALLEE VAGABONDS	VONT ET VIENT SANS ARRÊT
SYNDICALE CHINOISE PEU BOUYANT			VIE DANS LE MUSÉE
SEUL SANS MOROSQUE ARTICIEL			TRIN DU LOGIS
	TERRAIN LA COURSE NON COUPÉ		
ADJUTS FORME DE POISSON	FILET DE PLOTTE CARDONAL	DEUX BOUES FERME DE FERMIERE	TETE DE TARD BONNAIE SUSPENSE
TRACTE DE	MESURER LE BOIS		
			BONNE DE DROITE A GAUCHE

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE LA
VALLÉE DE L'OULE**

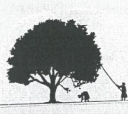
Le village
05150 BRUIS
Tel: 04-92-66-04-39
Email: ccvo@free.fr

Nos heures d'ouvertures :
Les lundis, mardis et vendredis :
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Bibliothèque :
Le lundi, mardi et vendredi :
de 14 h à 17 h
et le Mercredi : de 10 h à 12 h

Dépôt légal : 98009
Imprimé Par Nos Soins

Année 2003 - Numéro 29
Mars - Avril



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Au Fil de l'Oule...

L'édito

Sur l'impulsion du précédent gouvernement, le Comité Interministériel de l'Aménagement et du Développement du territoire du 9 juillet a décidé de l'achèvement de la couverture en téléphonie mobile du territoire national.

Forts de cette information et encouragés par la préfecture des Hautes Alpes, les élus de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule travaillent depuis plus d'un an sur ce dossier afin que notre zone soit enfin équipée.

En effet, plusieurs raisons essentielles nous laissent à penser qu'aujourd'hui, cet équipement devient indispensable :

- La CCVO, de par l'action qu'elle a menée en partenariat avec le S.M.I.C.A.R dans le domaine de la valorisation des sentiers de randonnée et VTT accueille sur son territoire de plus de marcheurs et de vététistes, ce qui multiplie les risques d'accident en montagne. L'utilisation du téléphone portable garantirait une sécurité supplémentaire non négligeable à cette population qui par ailleurs pratique souvent ce sport en solitaire.
- D'autre part, les pratiques de l'agriculture ayant beaucoup évolué

ces dernières années, les agriculteurs doivent, afin de s'assurer une place sur le marché, rester en contact permanent avec les négociants pour avoir connaissance des variations des cours en temps réel. A ce titre, les agriculteurs de la Haute Vallée de l'Oule, n'ayant pas accès à la téléphonie mobile se trouvent pénalisés sur un marché où se lit une concurrence de plus en plus sévère.

Enfin, l'accès à la téléphonie mobile serait un moyen de lutter contre l'isolement de notre territoire et de sauvegarder les services publics notamment dans le domaine scolaire.

Le travail des élus a été fructueux et aujourd'hui nous avons l'assurance que notre territoire fera prochainement l'objet de travaux d'équipement en téléphonie mobile notamment grâce aux financements du Conseil Général, de l'Etat, de la Région et de l'Europe.

Ces travaux permettront également à nos voisins de la Chaire de bénéficier de cette couverture et nous nous en réjouissons.

Gérard Fenoux

Solution du n° 28

D	S	P	A
T	E	G	E
M	O	U	D
I	N	G	E
S	E	T	O
E	T	R	E
C	A	S	E
P	E	R	A
C	U	I	R
R	E	P	E

BULLETIN D'ABONNEMENT

Mme, Mlle, M.
NOM :
Prénom :
Adresse :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'information "Au fil de l'Oule".

Montant : 15,26 € (soit 100 frs)
chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",
à adresser à : CCVO 05150 BRUIS
Signature :

Dans ce numéro :		Sommaire :	
Editorial	P. 1	Éoliennes : un voyage s'organise	p. 4
Les orientations de la CCVO	P. 2 à 4	Ste-Marie : Hervé Joubert succède à Jeannot Duc à la présidence de l'AC-CA	p. 7
La vie locale	P. 5 à 7	L'horloge de Montmorin : une histoire peu banale	p. 10
Culture patrimoine	P. 8 à 11		
Diversissement	P. 12		